

DES MESURES COMPLÉMENTAIRES DE SOUTIEN A L'EMPLOI

**Destinées à des publics distincts et
répondant à des besoins spécifiques des
entreprises**

Elles peuvent parfois s'articuler

CONTRAT DE GENERATION

**Recrutement d'un jeune
de moins de 26 ans (CDI)**

**Maintien dans l'emploi
d'un senior de 57 ans**

Aide de 4 000 euros par an (3 ans)

Versement trimestriel de l'aide par Pôle emploi

A ce jour, 80% des demandes
d'aides dans l'Eure émanent
d'entreprises de moins de 50
salariés

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Contrat de travail de type particulier

- Enseignement général et théorique dans un CFA
- Enseignement pratique en entreprise

Salaire

- De 25 % à 78 % du SMIC
- Exonérations totales ou partielles de cotisations sociales (selon la taille de l'entreprise)

Durée du contrat

- 2 ans (en règle générale)

Objectif

- Expérience professionnelle et diplôme

Dans l'Eure, en 2013,
2 921 contrats d'apprentissage
(sur les 4 premiers mois de
l'année 2014, 124 contrats)

CONTRAT INITIATIVE EMPLOI CIE

Contrat aidé

- Recrutement en CDI ou CDD d'une personne rencontrant des difficultés d'insertion

Avantage

- Aide mensuelle de l'Etat par une prise en charge de 30 % à 45 % du SMIC horaire brut (dans la limite de 33 h/semaine) en fonction de la situation du bénéficiaire et de l'employeur

Dans l'Eure, 179 CIE signés depuis le 1er janvier 2014
À titre indicatif, pour un CIE embauché au SMIC pour 33 heures hebdomadaires avec un taux de prise en charge par l'Etat à 45 %, l'aide mensuelle est de 613,26€ soit 7359€ sur 12 mois.

Contact auprès des agences de Pôle emploi

EMPLOIS D'AVENIR EAV

Contrat aidé

- Recrutement d'un jeune de 16 à 25 ans (ou jusqu'à 30 ans s'il est reconnu travailleur handicapé), sans diplôme ou de niveau CAP/BEP en recherche d'emploi

Avantages

- Aide mensuelle de l'Etat pour 3 ans à hauteur de 35 % du SMIC horaire brut
- Aide de la Région de 100 euros par mois par jeune recruté

Objectif

- Offrir à un jeune l'opportunité d'accéder à un premier emploi et lui donner les moyens de se former

Dans l'Eure, près de 1000 emplois d'avenir en 2013 et plus de 300 depuis le 1er janvier 2014 dont la moitié dans des entreprises. À titre indicatif, pour un emploi d'avenir embauché au SMIC pour 35 heures hebdomadaires avec un taux de prise en charge à 35 %, le coût salarial diminué des exonérations et des aides de l'Etat est estimé à 1 180 euros

Contact auprès des Missions Locales et des agences de Pôle emploi

SOUTIEN AU POUVOIR D'ACHAT

Réduction des cotisations salariales

à compter du 1er janvier 2015

Un dispositif de réduction des cotisations salariales sur les revenus modestes, dégressif jusqu'à 1,3 SMIC, permettra aux salariés d'accroître leur salaire net d'environ 450 euros par an pour un travailleur payé au SMIC

Restitution d'une part de l'impôt sur le revenu,
en fin d'année, pour les ménages à faible revenu

Contacts dans l'Eure

Pôle Emploi : 3995

Mission Locale Evreux	02 32 39 77 04
Mission Locale Louviers	02 32 59 76 80
Mission Locale Vernon	02 32 51 50 65
Mission Locale Ouest Eure	02 32 41 16 83

**DIRECCTE de Haute-Normandie, Unité territoriale
de l'Eure :**

02 32 24 86 65

Adresse contrats de génération :

hnorm-ut27.contrat-generation@direccte.gouv.fr